

Ces derniers mois, le Canada a amorcé des programmes dans de nouveaux secteurs de coopération avec Cuba. Par exemple, l'ambassade du Canada a organisé des séminaires à Cuba sur diverses questions, dont le droit comparé. On a également discuté des moyens dont le Canada pourrait mettre ses compétences à contribution pour améliorer le système judiciaire ou la structure des comités de l'Assemblée nationale.

A la Commission des droits de l'homme et à l'Assemblée générale de l'ONU, le Canada a régulièrement coparrainé des résolutions critiques du respect des droits de la personne à Cuba.